RÉSOLUTION OENO 12 /2007

MODIFICATION DE LA RESOLUTION OENO 22/2003 – LIMITE DE DETECTION ET LIMITE DE QUANTIFICATION

L'ASSEMBLEE GENERALE,

CONSIDERANT l'art. 2, alinéa 2 iv du Traité du 3 avril 2001 portant création de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin,

SUR PROPOSITION de la sous-commission "Méthodes d'analyse "

CONCERNANT la résolution Oeno 22/2003

DECIDE de compléter la résolution Oeno 22/2003 dans la liste des méthodes d'analyse du vin et du moût,

- en insérant le point 7 ci-dessous,
- après quoi, le point 7 actuel devient le point 8.

7. Limite de détection et limite de quantification

La limite de détection (LD) et la limite de quantification (LQ) sont fixées conformément aux instructions de la résolution de l'O.I.V. OENO 7-2000 (Estimation de la limite de détection et de quantification d'une méthode d'analyse). Conformément au schéma décisionnel (No 3) il conviendra d'appliquer le procédé graphique visé au numéro 4.2.2.

Pour ce faire, un extrait du chromatogramme sera agrandi et analysé sur un domaine qui correspond à 10 fois la largeur à mi-hauteur ($w_{½}$) d'un pic d'anthocyane dans le domaine d'intérêt. A cet effet, on trace 2 droites parallèles de manière à englober les déviations maximales du bruit thermique. La distance entre les deux droites équivaut à h_{max}, exprimée en mAU (milliunités d'absorption).

La limite de détection (LD) et la limite de quantification (LQ) dépendent des conditions individuelles à chaque appareil et doivent être établies par l'utilisateur. Un exemple est mentionné en annexe, avec le résultat suivant :

- h_{max} = 0,208 [mAU]; LD = 3 x 0,208 [mAU] = 0,62 [mAU].
- LQ = 10 x 0, 208 [mAu] = 2,08 [mAU].

Exemplaire certifié conforme Budapest, 15 juin 2007
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Frederico CASTELLUCCI

© OIV 2007

Recommandation :

En ce qui concerne les valeurs calculées, somme des anthocyanes acylés et rapport entre les anthocyanes acétylés et coumarylés, il est recommandé de ne pas calculer ces grandeurs dans le cas où la valeur d'un anthocyane isolé est inférieure au seuil de détermination.

Il est à remarquer que les valeurs inférieures à la limite de quantification (LQ) ne sont pas dépourvues de contenu informatif **[1]**.

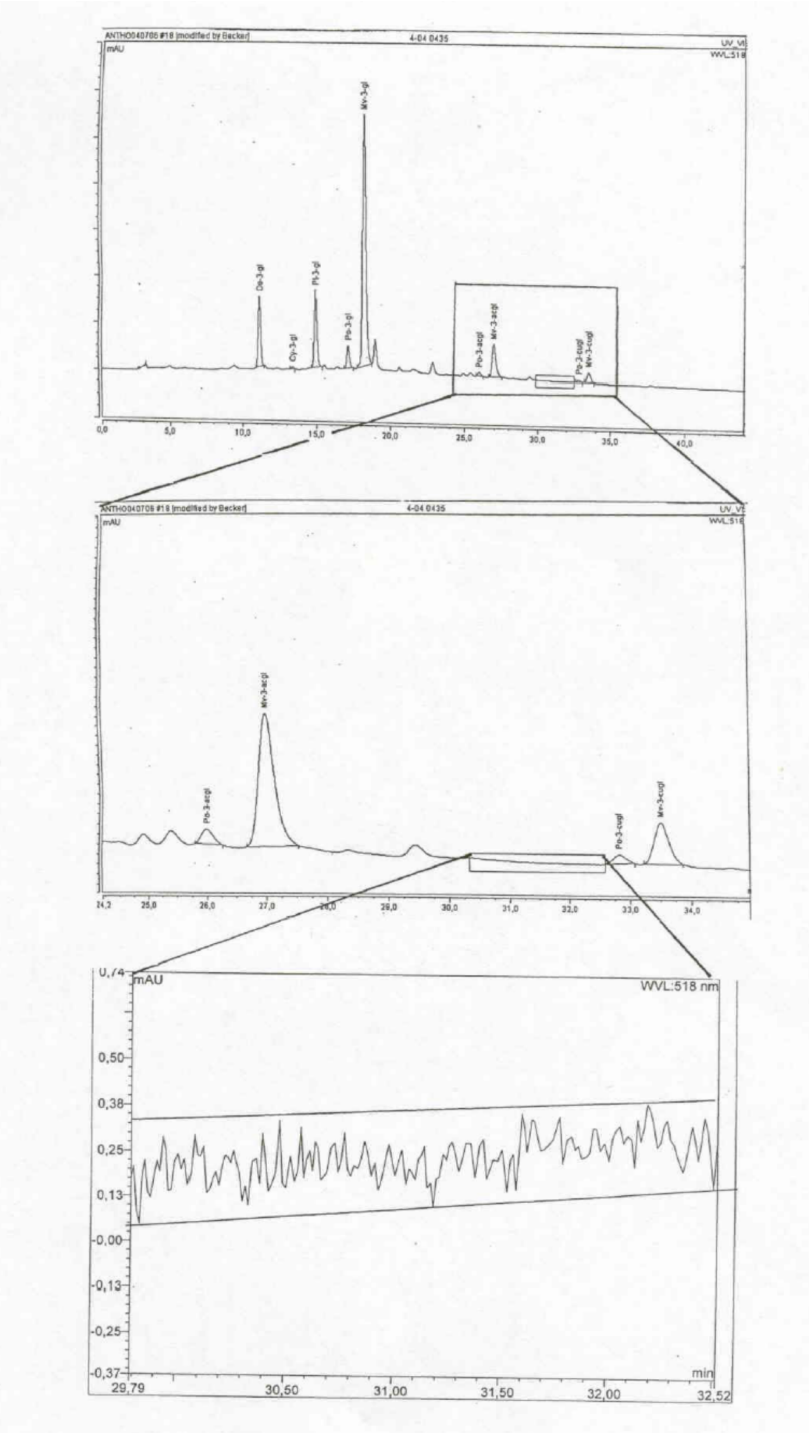
Référence :

1. Thompson, M.; Ellison, S.L.R. ; Wood, R., Harmonized Guidelines for Single-Laboratory Validation of Methods of Analysis, Pure Appl. Chem. (2002) 74: 835- 855

ANNEX 1

Exemplaire certifié conforme Budapest, 15 juin 2007
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Frederico CASTELLUCCI

© OIV 2007



Exemplaire certifié conforme Budapest, 15 juin 2007
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Frederico CASTELLUCCI

© OIV 2007